

Enseignements du forum de discussion, 28/01 - 10/02/2013



ENSEIGNEMENTS DU FORUM DE DISCUSSION 28/01/13 - 10/02/13 273 avis, 167 commentaires

Ces enseignements portent sur les 37 nouveaux avis et 17 nouveaux commentaires publiés entre le 28 janvier et le 10 février 2013. Les thèmes les plus discutés concernent la mobilité et les modes de vie (développement économique et urbanisme, circulation automobile, contournement autoroutier de Lyon), l'aménagement des territoires (entrée sud-ouest de Lyon, requalification A6/A7) et autres solutions (alternatives en transports en commun).

Aménagement des territoires

La mairie du 9^e arrondissement de Lyon se positionne en faveur de l'Anneau des Sciences, en avançant que seul le tracé court défendu par le Grand Lyon découragera les automobilistes de passer par ce territoire pour rejoindre l'est ou le sud de la ville. En outre, la requalification de l'A6/A7 constituerait une véritable amélioration en matière de qualité de l'air pour Vaise et Champvert (A254, voir aussi A247).

Un habitant de Saint-Genis-Laval exprime son incompréhension face à la décision de sa ville de soutenir le tracé court, et défend la proposition de la ville d'Oullins qui évitera, selon lui, que sa commune soit engorgée par un trafic supplémentaire (A250). En réponse aux précédentes interventions exprimant une crainte de voir la qualité de l'air se détériorer aux abords des Hôpitaux Sud, un internaute considère celles-ci exagérées : selon lui, ce sont essentiellement les rejets de moteurs diesel qui sont responsables de la détérioration de l'air, et ce parc de véhicule est amené à décroître dans les 15 prochaines années. Par ailleurs, l'engorgement de la circulation est également responsable de cette pollution, et tout ce qui pourra fluidifier le trafic, comme le bouclage du périphérique, pourrait améliorer la situation (A270). Un internaute réagit pour rappeler que c'est surtout la diminution du nombre de véhicules en circulation qui permettra de réduire la pollution, ce qui ne pourra être obtenu que par le développement massif des transports en commun (commentaire de l'avis A270).

Plusieurs internautes font part de leurs attentes en matière d'aménagement urbain et routier dans les quartiers concernés par la requalification de l'axe A6/A7. Ainsi, un habitant du 7^e estime que la déclassification de l'autoroute urbaine permettra d'améliorer les liaisons entre Gerland et Confluence. En outre, l'Anneau des sciences réduira le trafic sur l'avenue Tony Garnier, pour laquelle il sera dès lors possible d'envisager un réaménagement (A239). Désireux de voir l'A6/A7 déclassée au plus vite, des habitants du 2^e arrondissement se mobilisent pour défendre le projet (A241, A242, A253, A264). L'un d'eux se demande ironiquement si la pollution dont pâtira le musée des Confluences permettra d'accélérer le processus : « imaginez-vous la pollution qui va se déposer sur les os de mammoth ! (...) Là peut-être que ça bougera ! » (A256). Le maire de l'arrondissement se déclare également pour

le tracé court allié à un contournement autoroutier, le tracé long portant le risque d'un mélange des flux de transit et d'agglomération (A246). Un participant met en avant les effets positifs de la suppression des grands axes autoroutiers des centres-villes, notamment en termes d'utilisation des transports en commun ou de pratique du covoiturage (A264). Si cet objectif de requalification est amplement partagé sur le forum, une association fait toutefois part de certaines réserves quant à sa mise en œuvre et à ses conséquences : « la jonction Valvert-Perrache en ouvrages successifs viaducs, pont, trémies et tunnel se prête-t-elle à une évolution aisée en boulevard urbain ? » (A255).

A la demande d'un internaute de débattre de l'évolution du boulevard Laurent Bonnevey dans le cadre du projet Anneau des sciences (A231), la CPDP rappelle que cela est prévu au programme de la réunion publique du 20 février à Bron, intitulée « Conséquences du projet sur le boulevard Laurent Bonnevey et la Rocade Est ». Enfin, un internaute va plus loin en demandant également la requalification de la rocade Est, associée à un péage en entrée d'agglomération, pour protéger l'ensemble de l'agglomération des circulations de transit.

Mobilité et modes de vie

Les conséquences du projet sur la circulation automobile continuent de cliver les participants. Un internaute se montre dubitatif quant aux effets mélioratifs de l'anneau des sciences, et pose la question de l'évolution du trafic sur les voiries locales autour des échangeurs (A255). D'autres estiment au contraire que l'ouvrage, multimodal, sera un instrument de fluidification générale de la circulation dans l'agglomération (A260, A269). L'un d'eux met toutefois en garde contre le risque de voir l'Anneau des sciences devenir un axe de « satellisation de la circulation lyonnaise » qui engendrerait un accroissement artificiel de la circulation en allongeant les trajets (A251).

Le contournement autoroutier de Lyon a donné lieu à plusieurs interventions. Si sa nécessité dans le cadre du projet Anneau des sciences suscite l'adhésion de nombreux internautes (A252, voir aussi les précédents enseignements), un participant estime au contraire qu'il ne devrait pas conditionner sa réalisation. En effet, le tracé de l'Anneau défavorise le trafic de transit. Il s'agit donc essentiellement de permettre le réaménagement de l'axe A6/A7. Dans cette perspective, il propose plusieurs alternatives au COL, dont des solutions routière (prolongement de l'A432, contournement ouest en tranchées et tunnels), ferroviaire, fluviale (A270). Un internaute réagit, estimant que le tracé de l'Anneau des sciences ne le met pas à l'abri du trafic de transit, et que la solution alternative en tranchées et tunnels s'avère incertaine. La question du tracé du futur contournement divise les internautes, certains prenant partie pour un tracé Est (A253) quand d'autres le dénoncent (A263). Enfin, un participant déplore que le choix de ce tracé soit renvoyé à un nouveau débat, selon lui « inutile et sans cohérence » (A232). La CPDP répond qu'il appartiendra à la CNDP de prendre la décision d'organiser ou non un débat public ou une concertation selon les modalités définies par la loi.

Concernant la circulation en transports en commun, un internaute plaide pour davantage de voies en sites propres (A249, A248) afin d'éviter que les bus ne se retrouvent englués dans la circulation automobile. La dimension multimodale du projet est d'ailleurs questionnée, dans la mesure où la présence d'une ligne de bus sur l'Anneau ne constitue pas une avancée suffisante en la matière (A255). Une opinion partagée par un autre participant, qui considère que les habitants de l'ouest n'auront qu'un faible accès au bus circulant dans le tunnel (commentaire à l'avis A270). D'autres réserves sont émises : l'Anneau, loin de fonctionner en intermodalité avec le tram-train, viendra directement le concurrencer. De surcroît, le projet apparaît financièrement déséquilibré en faveur du transport routier. Enfin, le fait de

conditionner certains projets, comme le métro aux Hôpitaux Sud, à la réalisation de l'Anneau des sciences semble injustifié et s'apparenterait à une forme de « chantage » (A255).

Les acteurs économiques se saisissent du forum pour défendre le projet du Grand Lyon, certaines entreprises rappelant que le coût des transports peut représenter jusqu'à 25% du prix de vente d'un produit (A240, voir aussi A252, A257). Au-delà de l'amélioration des déplacements fournisseurs-clients ou des salariés, une telle voirie pourra accélérer le développement d'autres infrastructures, telles que la fibre optique, très attendue par les professionnels (A257). Face à la mobilisation importante des milieux économiques en faveur de l'Anneau des sciences, un internaute appelle à « ne pas céder au lobbying » et à choisir une alternative plus durable et axée sur les transports en commun et modes doux (A253).

En matière de développement du Pôle Métropolitain (Grand Lyon, Saint Etienne, Vienne, Bourgoin Jallieu), Saint Etienne Métropole attire l'attention des participants sur la question du raccordement de l'Anneau à l'A45, et appellent à un bouclage ouest du périphérique à l'A45 (A266).

Solutions alternatives ou complémentaires

Considérant que l'Anneau des sciences est une réponse « inadaptée, coûteuse et contraire à l'intérêt général » à la problématique des déplacements dans l'ouest lyonnais, un habitant de Pierre-Bénite propose une alternative résolument multimodale basée sur les transports en commun et les modes doux, accompagnée de la réalisation du COL. Il s'agit selon lui de relier l'ouest lyonnais au centre de l'agglomération au moyen de trois raccordements par métro (Hôpitaux sud – ligne A, Vieux Lyon – ligne D, Perrache – Valvert), de deux nouvelles lignes ferroviaires (Brignais – Mornant – Saint Etienne, Brignais – Givors), ainsi que de l'utilisation de tramways aériens. Une ligne tram-train Hôpitaux Sud – Porte des Alpes et un tramway Chaponost – Hôpitaux pourraient également être envisagés (A253). Un internaute estime cependant que le nombre de participants à l'audition publique du 5 février (35 personnes) témoigne du peu d'adhésion que rencontrent les différentes propositions alternatives en transport en commun dans la population (A272).

Les opposants au tracé court demeurent actifs sur le forum (A271, A268, A261, A265). Leurs arguments en faveur d'un tracé plus large mettent en avant la nécessité de préserver les centres-villes d'une augmentation de trafic ou encore de modérer le coût de l'ouvrage.

Enfin, une proposition concerne une variante du projet Anneau des sciences dont la voirie serait totalement enterrée afin de réaliser un « tunnel écologique » (A273).

Le débat public

En réponse aux interrogations d'un internaute suite aux déclarations du Conseil Général et du Grand Lyon dans la presse affirmant que le choix de l'Anneau des sciences était déjà fait (A203), la CPDP rappelle que le débat porte bien sur l'opportunité du projet. Ainsi, c'est à l'issue du débat et des enseignements qu'en aura tirés la CPDP que le Grand Lyon prendra sa décision. S'il décide de poursuivre le projet, il devra annoncer de quelle manière il assurera l'information et la participation du public jusqu'à l'enquête publique. Il devra en outre préciser les mesures qu'il prévoit en réponse aux enseignements du débat (voir aussi la réponse de la CPDP à l'avis A134). Enfin, un internaute estime que le dossier présenté par le maître d'ouvrage n'est pas suffisamment précis et complet pour permettre une analyse sereine des enjeux auxquels le projet entend répondre (A255).

